

# La Revue Nationale

Organe  
de la Société  
Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

## SOMMAIRE

	Pages
Son Excellence Monseigneur Villeneuve ..... La Direction	4
Au seuil du nouvel an ..... V.-Elzéar Beaupré	5
Origine des droits du français au Manitoba ..... Lionel Groulx, ptre	9
La parade du 24 juin vue par un Français .....	13
Nos ressources musicales ..... R. P. C.-H. Lefebvre, S.J.	14
Le Larousse du XXe siècle et les Canadiens ..... Jean-Jacques Lefebvre	17
La Fédération des Oeuvres Sociales de Santé .....	26



# LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Fondée en 1834

## Conseil général

*Aumônier général:* Mgr l'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

*Assistant-aumônier général:* M. OLIVIER MAURALT, p.s.s., supérieur de l'Externat Saint-Sulpice, 1000, bd Crémazie est.

*Président-général:* V.-ELZEAR BEAUPRE, I.C., professeur, 3732, rue Saint-Hubert.

*1er Vice-président général:* ERNEST-J. BROSSARD, gérant de banque, 410, rue Beaubien est.

*2e Vice-président général:* J.-ALFRED BERNIER, voyageur de commerce, 48, rue Hazelwood, Outremont.

*Secrétaire général:* J.-OVILA MOQUIN, douanier, 139, rue Saint-Thomas, Longueuil, P.Q.

*Trésorier général:* J.-ALBERT BARITEAU, L.L.L., notaire, 1609, rue Maisonneuve.

Honorable F.-L. BEIQUÉ, sénateur, 112, rue Saint-Jacques ouest.

Sir Hormisdas LAPORTE, C.P., 2232, rue Dorchester ouest.

J.-Victorien DESAULNIERS, B.A., directeur-gérant, 55, rue Saint-Jacques ouest.

Guy Vanier, C.R., 57, rue Saint-Jacques ouest.

Aimé Parent, trésorier de la Ville de Verdun, 21, av. Galt, Verdun.

Alphonse PHANEUF, optométriste, 1767, rue Saint-Denis.

Arthur TREMBLAY, marchand, 2115, rue Delisle.

Maurice TESSIER, professeur, 2150, rue Déséry.

C.-Hermélien MOINEAU, voyageur de commerce, 4426, rue Christophe-Colomb.

Dr Arthur-A. LEFEBVRE, 5586, rue Phillips, Outremont.

*Chef du secrétariat:* Alphonse de la ROCHELLE, notaire, Bureau No 1, Monument national. Téléphone: PLateau 1131.

*Organisateur et propagandiste:* T.-Auguste POUPART, 7078, rue de Normandie. Téléphone: CALumet 3876

## CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ

La Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument national — la Société Nationale de Fiducie — la Société Nationale de Colonisation.

La direction de la *Revue nationale* ne s'engage pas à rendre les manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs articles.

Abonnement: \$2.00 par année.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, et imprimée par "L'ECLAIREUR" Inc. (imprimeurs-éditeurs, 1723, rue Saint-Denis. Tél: Harbour 8216.

## L'expansion de vos affaires en 1932

Toute entreprise à un moment donné, doit prendre de l'expansion. Si par insuffisance de capital, vous ne pouvez assurer cette expansion. . . votre entreprise perdra du terrain.

Confiez-nous vos affaires. Entretenez notre gérant local de vos projets.

La Banque Provinciale du Canada accorde une sollicitude particulière au petit commerce et à la petite industrie.

*Soyez de nos clients si vous ne l'êtes déjà, en 1932.*

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

EXIGEZ la marque "AUBRY" sur vos ustensiles de cuisine; ils sont reconnus pour avoir une très grande durabilité et nos cinquante-six années d'expérience les placent parmi les meilleurs sur le marché. — En vente chez les principaux quincailliers.

**A. AUBRY & FILS, LIMITEE** 2340, DE LORIMIER  
MONTREAL.  
Maison fondée en 1874. — Incorporée en 1914.

## CRÈME À LA GLACE

pour Réceptions ou pour Desserts

:: elle est toujours appréciée ::

Aujourd'hui nous la livrons paquetée avec de la Dry-Ice (glace sèche), ce qui fait un paquet absolument propre et élimine l'eau salée et les désagréments qui en résultent

**J. Joubert**  
LIMITÉE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

## LA REVUE NATIONALE



Si vous avez des pièces qui ont besoin de planchers vous pouvez poser par-dessus vos planchers actuels notre planche d'un demi-pouce en bois dur qui est spécialement préparée à cet effet.

Assortiment toujours en mains de:

MERISIER, ERABLE, HETRE et CHENE

**CANADA FLOORING COMPANY LIMITED**

304, rue Beaumont,

— Ville Mont-Royal, P.Q.

Téléphone: ATLantic 7286

## LA BONNE VOIE

Le chemin de la banque mène à la prospérité. Un compte d'épargne offre plusieurs avantages: il développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et donne de l'assurance. Il protège votre argent contre les pertes, le vol et les dépenses inutiles. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, \$146,000,000

DAMIEN BOILEAU,  
Président et Gérant  
Outremont  
Tel : ATLantic 4279

AIME BOILEAU,  
Vice-Président

ADRIEN BOILEAU,  
Secrétaire-Trésorier  
Outremont  
Tél : ATLantic 3308

### DAMIEN BOILEAU, Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

Spécialité: Edifices Religieux

EDIFICE "TRUST & LOAN", 10, RUE SAINT-JACQUES EST  
Téléphone: HARbour 4858 MONTREAL

Tél : AMherst 2001

## Cie de BISCUITS AETNA Limitée

1801, AVE DE LORIMIER

— MONTREAL

Bureau: LANcaster, 1771

Résidence: WILbank 2397

### C. LAMOND & FILS

929, RUE BLEURY  
MONTREAL

Manufacturiers de

Bijouteries et médailles. — Insignes en or, émail, or plaqué,  
argent, bronze et aluminium.

Nous sommes possesseurs de 95% des coins de la maison Caron Frères Inc.  
W. LABADIE, représentant Dessins soumis sur demande

**Encouragez nos compatriotes**

LA  
REVUE NATIONALE

*Organe de la  
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

---

VOLUME XIV

1182, rue Saint-Laurent, 1182

MONTRÉAL

1932

LA  
REVUE NATIONALE

Publiée par  
la Société Nationale de France

TOME XIV

Paris  
MONTAIGNE  
1891

# LA REVUE NATIONALE

---

---



*Son Excellence Monseigneur RODRIGUE VILLENEUVE*  
*Oblat de Marie Immaculée*  
*Archevêque de Québec*

## Son Excellence Mgr Villeneuve

---

Il y a peu de temps, de Rome parvenait à Ottawa une nouvelle réconfortante: Son Excellence Monseigneur Villeneuve, oblat de Marie Immaculée, évêque de Gravelbourg, était nommé archevêque de Québec.

Cette promotion comblait de joie tous les catholiques du Canada. De partout vœux et félicitations allaient atteindre dans son lointain évêché de la Saskatchewan celui que Sa Sainteté Pie XI appelait à la lourde succession des de Laval, des Plessis, des Roy et du cardinal Rouleau.

De condition modeste, S. E. Mgr Villeneuve, avec le secours de Dieu, est monté aux postes de commandement les plus élevés de sa communauté par son obstination au travail. Il a toujours estimé que le savoir et la compétence ne s'acquièrent qu'au prix du renoncement et d'un labeur acharné. Sa ténacité est proverbiale: elle ne s'est pas un instant relâchée.

Les jeunes scolastiques d'Ottawa ont connu la flamme de sa charité intellectuelle. Cet humble religieux, que tant de collaborations diverses accaparaient, apportait le soin le plus méticuleux à les former à leur rôle éventuel de missionnaires, de directeurs d'âmes et de professeurs. Son enseignement philosophique s'appuyait sur la doctrine de l'Ange de l'Ecole, saint Thomas d'Aquin. Avec maîtrise, il sut faire de ces jeunes Oblats, en même temps que des apôtres dévoués au Christ et à son Eglise, des patriotes bien préparés à défendre les traditions les plus chères à la patrie canadienne.

Invité par le Saint-Siège à fonder le diocèse de Gravelbourg, il se mit à l'oeuvre, ne se laissant nullement inquiéter par une situation économique inquiétante, résultat de la mévente du blé dans l'ouest du Canada et du manque de récolte pendant trois années consécutives.

Il occupa le siège épiscopal de Gravelbourg durant un court laps de temps; il s'y gagna néanmoins tous les coeurs et son départ pour Québec suscite d'unanimes regrets chez ses ouailles.

Sa réputation de théologien, de philosophe, de canoniste, de controversiste et d'écrivain le précède sur le siège de Québec. Il en prend possession à la grande joie du peuple fidèle. Celui-ci, dans les heures douloureuses qu'il vit, sait encore se tourner, le coeur plein d'espérance, vers les vraies valeurs, les valeurs spirituelles.

Les directeurs et les membres de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* prient Son Excellence d'accepter les vœux sincères qu'ils forment pour la durée et la fécondité de son épiscopat. Ad multos annos.

La DIRECTION

## Au Seuil du Nouvel An

Nous sommes aux jours où dans nos foyers canadiens les fêtes traditionnelles ont jeté leur note de bonheur et de gaieté; c'est l'heure où chacun, devant le mystère des jours qui viendront, souhaite qu'ils tiennent en réserve pour les siens tout le bonheur possible.

Les manifestations de joie et d'amitié de ce temps de fêtes font partie de nos anciennes traditions; elles traduisent les sentiments de fraternité de notre peuple et notre *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* ne saurait y demeurer étrangère.

Et puisque la radiophonie met à sa disposition un moyen nouveau et puissant de faire entendre sa voix, c'est avec empressement qu'elle s'adresse à tous les membres de la grande famille canadienne-française pour leur dire et ses vœux en ce début d'année et ses projets d'avenir et pour les inviter à partager ses espérances.

Ses souhaits vont tout d'abord à ses collaborateurs immédiats, à ceux dont l'activité et le dévouement entretiennent la vie de nos groupements, aux officiers de nos sections et à tous ces membres zélés, dont le labeur assidu mais souvent ignoré édifie la puissance et la prospérité de notre société.

Celle-ci adresse également son salut fraternel et ses souhaits à tous nos compatriotes groupés dans des sociétés de même nom que la nôtre et qui, dans divers centres de notre province poursuivent une oeuvre de même caractère, s'employant à entretenir chez notre peuple le culte des traditions ancestrales.

Notre pensée et nos vœux s'envolent également vers nos compatriotes de l'Ontario et vers nos minorités françaises de l'Ouest. Leurs vaillantes associations nous ont donné en ces années dernières un magnifique exemple de solidarité nationale; elles ont groupé en

---

1) Allocution prononcée à la radio, au poste C.K.A.C. le samedi 2 janvier 1932.

un faisceau puissant les énergies des Canadiens-français; au milieu des heures sombres de la persécution elles ont conservé à notre peuple le sentiment de ses droits et de sa dignité, elles ont fortifié sa volonté de vivre et en dépit de difficultés très grandes, elles ont su défendre avec succès sa situation et son prestige. Puisse leur action si nécessaire continuer à s'exercer dans des conditions de plus en plus favorables, pour le plus grand avantage de nos compatriotes et pour le plus grand honneur du nom français en Amérique.

Nous ne pouvons parler de lutte tenace et conquérante, d'attachement fidèle à un idéal national sans que nos esprits se tournent vers nos frères de l'Acadie dont la vitalité prodigieuse a survécu aux pires malheurs. A l'Acadie, terre du souvenir, terre de résurrection, nos souhaits particulièrement cordiaux sont acquis en ce moment. Nous avons applaudi dans le passé aux succès de nos frères Acadiens et aux entreprises heureuses qu'ils ont su faire dans le domaine national. Nous avons la conviction que sur la terre ancestrale reconquise ils sauront de plus en plus faire sentir leur influence et assurer le respect de leurs droits.

Et maintenant si nous tournons nos regards vers la frontière américaine, nous pouvons saluer ces groupements importants de nos compatriotes qui désormais incorporés à la vie américaine, entendent demeurer fidèles à leur foi catholique aussi bien qu'à leur langue et à leurs traditions françaises. Au milieu de populations étrangères en dépit de conditions très difficiles, ces fils de la race canadienne-française ont accompli des oeuvres magnifiques et ils ont lutté vaillamment pour conserver le trésor de leur culture française. Par ces coeurs français, une voix de la vieille province de Québec est toujours sûre d'être bien accueillie, et la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* est heureuse aujourd'hui de leur transmettre le message de sa fraternelle amitié et ses voeux de succès et de prospérité.

Comment en cette occasion, ne pas laisser notre pensée voyager encore plus loin que les ondes de l'éther et se porter vers ces frères d'origine établis à l'extrémité du continent, sous le ciel heureux de la Louisiane. C'est là que les fils de l'Acadie, dispersés sur les routes de l'exil, ont fini par retrouver pour un bon nombre, une seconde patrie. Ils y ont grandi dans l'isolement. Longtemps les événements les ont tenus éloignés de nous. Mais en ces derniers temps des relations se sont établies. Au cours d'une rencontre inoubliable, les fils de l'Acadie et du Canada, ont renoué avec la Louisiane française les liens rompus depuis près de deux siècles. Désormais l'union morale est accomplie entre tous les groupements fran-

çais du continent; de plus en plus la race française d'Amérique prend conscience de ses forces, de ses ressources, des merveilles de sa survivance et de ses possibilités d'avenir; elle entrevoit aussi les dangers grandissants et les mesures qui s'imposent pour parer aux causes de déchéance. Par-dessus les frontières et à travers les immensités d'un continent, une collaboration fraternelle peut s'établir en vue de la préservation d'un patrimoine glorieux dont la disparition appauvrirait la vie américaine tout entière. C'est une des espérances de l'heure présente que la réalisation de cette union plus étroite entre nos divers groupes français d'Amérique. Désormais ils ne devraient plus être comme des garnisons abandonnées s'obstinant à défendre des positions désespérées, mais comme les divers corps d'une même armée, animés d'une même âme, se prêtant un mutuel appui, et dont l'action concertée sait offrir une résistance victorieuse aux envahisseurs du sol national. Désormais ces postes que la race française, à la suite de nos grands découvreurs, a jetés à travers le continent et qui s'échelonnent depuis le Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses, depuis l'Acadie jusqu'à la Louisiane, ces postes ne seront pas comme des îlots perdus que la marée montante doit submerger, mais ils se dresseront comme des phares lumineux au milieu de l'océan anglo-saxon, projetant à travers ses brouillards les clartés de la foi catholique et le rayonnement du génie de la France.

Ce rôle bienfaisant et glorieux auquel nous destine notre passé, que notre race remplit déjà, nous avons le devoir de le préparer de mieux en mieux et d'en assurer la permanence. Notre action doit d'abord avoir en vue la préservation des caractères distinctifs de notre race, la conservation de ses forces morales et de ses belles traditions familiales.

Par la propagande et par les oeuvres, créons autour de notre peuple une atmosphère tonifiante, favorable à l'épanouissement de sa vie, catholique et française. Apportons à notre organisation économique et sociale les perfectionnements requis par les temps nouveaux; aspirons dans tous les domaines, non pas à la suprématie mais à la supériorité. Faisons la preuve que notre nationalité par la sagesse jointe à la hardiesse de ses conceptions et de ses créations, par la haute qualité de sa culture, par la richesse de sa vie morale, par la force conquérante de son idéalisme, peut offrir au monde américain un type d'humanité supérieure.

A la réalisation de ce noble dessein, notre *Société Saint-Jean-Baptiste* apporte depuis bien des années sa modeste contribution. Son ardent désir est de voir nos compatriotes lui fournir les moyens

d'intensifier son action. Qu'ils accourent de plus en plus nombreux dans ses rangs, qu'ils accueillent ses mots d'ordre, qu'ils donnent un appui généreux à ses diverses entreprises. Pour l'instant, puisqu'il faut se limiter, mentionnons seulement sa campagne en faveur de la langue et de la chanson françaises. Nous sommes à l'époque où dans nos familles les réunions se font plus fréquentes; la musique et les chants traduisent la joie de ces jours de fêtes. Faisons en sorte que dans nos foyers la chanson française soit à l'honneur; elle saura faire aimer notre belle langue et la faire bien parler.

Ne permettons pas que le trésor de nos chansons françaises soit abandonné dans l'oubli. Nos vieilles chansons qui avaient redit la joie de vivre sous le ciel de France, firent partie de l'héritage apporté par nos pères au Nouveau-Monde. Sur les frêles navires de Cartier et de Champlain, elles furent chantées par les hardis marins et les courageux pionniers, — elles les accompagnaient à travers le vaste océan comme un vol d'oiseaux gracieux défiant la tempête. Elles vinrent se répandre sur la terre de la Nouvelle-France, lui apportant quelque chose de l'âme de la vieille mère-patrie, un reflet de sa douceur et de sa lumière. Ces chants firent résonner les bords de nos rivières et de nos fleuves; nos rudes défricheurs les ont fait entendre aux échos de nos forêts; nos douces mères canadiennes ont bercé les générations successives aux accents de ces romances naïves et charmantes.

Dans nos vieilles chansons c'est l'âme de toute la race qui s'exprime. C'est par elles que les générations tour à tour ont traduit leurs sentiments de joie, leurs espérances, leurs douleurs. Elles ont mis dans ces chants l'empreinte de leur génie, et l'image de leur vie et la perfection de leur art, et ces chansons à leur tour nous apprendront à modeler nos pensées et nos sentiments sur ceux de nos pères. Elles nous inspireront le gai courage des aïeux en face des lourdes tâches à accomplir, ainsi que leur sereine confiance dans l'avenir que le poète traduisait par ces vers de notre hymne national:

“Sous l'oeil de Dieu, près du fleuve géant  
Le Canadien grandit en espérant”.

V.-Elzéar BEAUPRE,  
*Président général*

## Origines des droits du français au Manitoba

**L**E fait dominant dans la vie de la race française d'Amérique, au cours du siècle dernier, c'est, sans doute, sa dispersion. Le Canada français ne saurait plus se définir comme une expression géographique limitée aux frontières québécoises. Entité plutôt ethnique, il se compose des 5,000,000 de Français issus des 65,000 de 1760 et qui se répartissent comme suit: "2½ à 3 millions environ restés fidèles au vieux Québec, foyer de la race; le reste, y compris le million et demi de Franco-Américains fixés aux Etats-Unis, s'éparpillent, simples états humains, de l'Atlantique au Pacifique, dans chacune des provinces canadiennes."

La race prolifique a essaimé, mais par essaims irréguliers et capricieux qui, au lieu de se fixer dans le voisinage de la ruche-mère, se sont laissés emporter par l'esprit d'aventure ou l'impérieuse poussée de la faim. L'essaimage ne s'arrêterait ni à la frontière américaine, ni à la province voisine de l'Ontario. Quand, par l'un ou l'autre des transcontinentaux, le voyageur traverse le Canada d'est en ouest, à l'extrême nord de l'Ontario habité et du lac Supérieur et sur un parcours de 500 milles de chemin de fer, le pays prend insensiblement l'aspect d'une zone désertique et désolée. La carapace de granit du plateau laurentien affleure, carapace tourmentée, creusée en entonnoir ou hérissée de maigres végétations. Tout à coup, par un de ces contrastes violents dont la nature canadienne est assez coutumière, la carapace granitique se dérobe; le sol s'aplanit, les réservoirs d'eau se multiplient, la végétation grandit. Encore quelques milles et voici l'espace uniforme, l'immense prairie centrale d'Amérique, la patrie des grands blés. Avant même l'arrivée à Winnipeg, portique de ce nouveau monde, la prairie est déjà apparue, mais encore envahie par la forêt laurentienne. Le voyageur veut-il s'offrir le spectacle en son intégrité? Il n'aura qu'à sortir de la capitale manitobaine et, dès les limites de la ville-champignon, l'immense paysage se déploiera devant lui, uni comme la main, sol pur, sans une pierre, sans le plus petit gravier, à peine moucheté ci et là de graciles bosquets, de la fleur blanche d'une ferme, de la rotonde d'une grainerie, d'une silhouette d'élevateurs. Variant de couleur selon les saisons, noir comme l'encre après les labours, vert

sous les blés en pousse, blond sous les blés mûrs, drapé l'hiver en son grand silence blanc, le paysage uniforme se déploie, se prolonge indéfiniment, jusqu'au mirage où flottent, entre ciel et terre, des habitations de rêve, des bosquets extatiques. Bien au delà de la puissance des yeux, la prairie occidentale étend sa même surface, courant ainsi de l'est à l'ouest jusqu'aux pieds des Rocheuses, soit une longueur de 600 milles et une largeur presque égale.

La prairie n'est pourtant pas un désert. En ce vaste espace coiffé du nord de la forêt subarctique, et mesurant 357 millions d'acres, le gouvernement fédéral a taillé trois provinces: le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, toutes trois, par l'ensemble de leurs richesses agricoles, minières, et hydrauliques, formidables puissances en gestation, sièges futurs, au nord de l'Amérique, de grands Etats.

Disons-le: ce n'est pas sans un peu de mélancolie que le voyageur français embrasse les horizons de ce pays fabuleux. Il songe que des aventuriers de sa race, Pierre-Esprit de Radisson, natif de Paris, Médard Chouart, dit des Groseilliers, originaire de Touraine, les premiers, parmi les Blancs, atteignaient, vers le milieu du dix-septième siècle, ces lointaines régions. A l'esprit d'entreprise de ces coureurs de continent, la célèbre compagnie de la Baie d'Hudson devra même sa fondation. N'est-ce pas encore un des plus nobles fils de la race française, né aux Trois-Rivières d'un père français et d'une mère canadienne, Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye qui, le premier, en 1731, entreprendra, pour le compte de la France, l'exploration méthodique et l'organisation commerciale de ces pays d'ouest? Lui encore qui, en 1742, enverra le chevalier, son fils, à des découvertes qui l'amèneront au barrage altier des Montagnes Rocheuses. Désormais la prise de possession française est accomplie; elle ne fera plus que s'étendre et se fortifier avec Charles-J. de Noyelles, Jacques-R. le Gardeur de Repentigny, le chevalier Saint-Luc de la Corne, lequel ne sera rappelé de l'ouest, en 1755, que pour venir assister à l'agonie de la Nouvelle-France.

En ces régions où, comme dirait Chateaubriand, un nouvel univers recommence, que reste-t-il du passé français? Y peut-on retracer d'autres vestiges que des noms géographiques de consonance française, quelques plaques de plomb aux armes de France, perdues dans l'herbe? Le joyeux étonnement du voyageur ce sera bien de découvrir tout à coup, à plus de 500 milles du dernier établissement français de l'Ontario, et à plus de 1,200 kilomètres quelquefois de Montréal, des régions entières où il entend résonner sa langue, véritables miniatures du vieux Québec reconstruites là-bas par le génie

de la même race. Dans les trois provinces de l'ouest, l'on compte aujourd'hui près de 150,000 Canadiens de langue française, quelquefois éparpillés, le plus souvent groupés. Et, dans cette bigarrure d'immigrants de tout pays et de toute race, pressés de se fondre dans le monochrome anglo-saxon, l'un des phénomènes de la vie sociale et pratique au Canada, c'est bien le spectacle de ces fils du Québec, entêtés dans leur individualité française, autour de leurs clochers latins.

Mais ces Français, depuis quel temps sont-ils là? Et par quel miracle, en cette mosaïque de peuples, ont-ils gardé leur personnalité d'origine?

\* \* \*

En 1867 la Confédération canadienne s'était formée par l'alliance politique de quatre provinces: l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, tout le Canada oriental actuel, moins l'île du Prince-Edouard. Dès lors néanmoins de futurs et vastes agrandissements sont prévus pour la jeune Puissance. Le gouvernement impérial doit s'entremettre pour lui assurer l'achat et l'annexion des territoires de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le 15 juillet 1870, le gouvernement canadien en prendra possession. Bien avant cette date toutefois, il commit l'imprudence d'y faire acte de propriétaire, de dépêcher des arpenteurs à la colonie de la Rivière-Rouge, — nom que porte alors la colonie dont naîtra le Manitoba, — d'y envoyer même un lieutenant-gouverneur. Les arpenteurs se livrent à un bouleversement des anciennes propriétés. Un élément turbulent, venu de l'Ontario, se livre à l'accaparement du sol comme à une orgie, ne se prive guère de molester les habitants, les menaçant d'expropriations et voire d'expulsion.

Qu'arriva-t-il? Au Canada la nouvelle se répandit tout à coup qu'un jeune homme de vingt-sept ans s'était présenté aux arpenteurs de la Rivière-Rouge et leur avait tenu ce langage de maître. "Je vous défie d'aller plus loin"! La même nouvelle apporta que le chef improvisé avait fait tourner bride aux fourriers du lieutenant-gouverneur. Intéressé, le public apprit ensuite que le jeune héros de la Rivière-Rouge portait un nom français; qu'il appartenait à la nationalité métisse, mélange d'Indiens et d'Européens et qu'il s'était fait le porte-parole de ses 12,000 compatriotes et de toute la population des Territoires du Nord-ouest.

Le 16 octobre 1869, ce petit peuple se détermine à braver les autorités canadiennes; un gouvernement provisoire se dresse à la

Rivière-Rouge. Les instigateurs du mouvement se recrutent, il va de soi, parmi ceux que menace davantage le nouvel état de choses. Et voilà donc qu'une poignée de Français catholiques, à plus de 11,000 milles de toute vie française, assumaient les plus grands risques pour la défense de leur patrimoine moral. Car encore que la population entière fasse bloc contre l'envahisseur, ce sont pourtant les métis français que l'on aperçoit à l'avant. C'est le jeune Riel qui est l'inspirateur de la résistance, lui qui parcourt les petits centres de la Rivière-Rouge pour les éveiller au sentiment du péril et du devoir, lui qui fait agréer aux métis de langue anglaise la nécessité d'un gouvernement provisoire, lui encore qui est l'animateur de ce gouvernement, en attendant qu'il en devienne le président. Et, sans doute, ce qui meut Riel et les siens, c'est, en premier lieu, leur sentiment froissé d'hommes libres et de sujets britanniques, outrés qu'on les puisse livrer ainsi, à un pouvoir étranger, sans même prendre leur avis; et c'est encore le souci de leurs propriétés terriennes qu'ils sentent menacées par de trop loquaces cupidités; mais, par-dessus tout ce qui meut ce petit peuple et lui a même mis les armes à la main, c'est, à ce qu'il semble bien, la volonté de perpétuer son individualité ethnique. Tout à l'heure, quand leurs délégués emporteront vers la capitale canadienne ce qu'ils appellent leur "Liste de droits", parmi le petit nombre d'articles qu'ils affirment "péremptoires", et déclarent ne point abandonner à la discrétion de ces délégués, il y a tous ceux qui, dans la future province, assureront les droits officiels de la langue française.

A la fin d'avril 1870, trois délégués du Nord-ouest reçus en cette qualité officielle par le gouvernement canadien, siégeaient en face des délégués de l'Etat fédéral. L'acte de Riel avait forcé les hommes d'Ottawa à rabattre de leur arrogance. De la délibération des délégués sortit la constitution du Manitoba. Les Métis français et catholiques de la Rivière-Rouge entrèrent dans la Confédération la tête haute. Au chapitre des droits scolaires, la constitution de leur province déclarait intangible leur système d'écoles confessionnelles et séparées; puis, en cas d'agression, leur conférait un droit d'appel au cabinet fédéral. Un autre article conférait à la langue française des droits officiels égaux à ceux de la langue anglaise.

L'égalité politique et juridique des deux croyances et des deux races se trouvait ainsi décrétée, de la façon la plus formelle. Votée presque à l'unanimité par le parlement d'Ottawa, sanctionnée après coup par le parlement impérial, la constitution manitobaine revêtit le caractère auguste d'un pacte parlementaire, document diplomatique

parmi les plus sacrés et les plus inviolables au regard du droit anglais. Nul autre pouvoir que le parlement de Westminster n'aurait puissance de modifier la constitution de la nouvelle province canadienne.

Lorsque le 15 juillet 1870, les catholiques de l'ancienne colonie de la Rivière-Rouge devinrent sujets Canadiens, on peut dire que nul groupe religieux et ethnique ne se pouvait targuer au Canada, d'une aussi parfaite condition juridique.

C'est de ce droit historique, entre quelques autres, que se prévalent nos frères de la Saskatchewan pour revendiquer leurs écoles catholiques et françaises. D'aucuns, nous le savons, qui n'ont pas toujours pensé ainsi, estiment aujourd'hui puérité ces appels à un droit purement théorique, dont se moquerait, paraît-il, la majorité anglophone. Nous croyons savoir, au contraire, que les plus intelligents parmi nos concitoyens anglo-protestants s'inclinent devant ce droit plus que devant tout autre. Le jour, du reste, où le droit historique n'obtiendra plus que le mépris des hommes publics, en ce pays, soyons-en bien convaincus; le respect de tout droit sera mort au Canada, et les faibles et les minorités n'auront plus qu'à se résigner à la persécution générale et perpétuelle. Le droit historique est encore celui qui agit le plus puissamment sur l'opinion. Et s'il est vrai, comme on se plaît à le dire, qu'un esprit canadien est en voie de formation, l'opinion ne reste-t-elle pas le meilleur appui, le plus solide espoir des opprimés?

Lionel GROULX, ptre

## La parade du 24 juin vue par un Français

Sous le titre "Sir Wilfrid Laurier", M. Robert Rumilly vient de publier une biographie du grand homme d'Etat canadien, préfacée par M. René Doumic, de l'Académie française. Toute la critique française a salué ce livre, destiné à un grand retentissement en France comme au Canada.

M. Rumilly fait suivre, dans le même livre, la biographie de Laurier d'un "essai" sur Montréal, qui est sans doute ce qu'on a écrit de mieux, de plus au point, sur notre grande ville. Dans cet essai, il consacre à la parade de la *Saint-Jean-Baptiste*, du 24 juin, une page émouvante. C'est un touchant et très bel hommage rendu par un Français à notre manifestation nationale.

## Nos ressources musicales

*Le parti à en tirer*

**D**ÉPUIS quelques années, on tente de dresser, dans un louable dessein de patriotisme, le bilan de nos ressources nationales. Sous le rapport matériel, constatation était faite que notre province de Québec est des plus avantageusement dotées: sol fertile, climat salubre, forêts quasi inépuisables, nombreux cours d'eau susceptibles de fournir des pouvoirs hydrauliques, mines diverses, elle est abondamment pourvue par la nature.

Dans le domaine intellectuel, un semblable inventaire, s'il met à jour des lacunes inévitables, n'en offre pas moins des perspectives consolantes, surtout si l'on mesure la distance parcourue depuis le point de départ. Sur ce terrain, néanmoins, nous n'avons pas donné tout l'effort désirable, et si c'est "le fonds qui manque le moins" le conseil du fabuliste: "travaillez, prenez de la peine" attend encore sa pleine mise en pratique. Il est pourtant plus que jamais de saison. En face de la concurrence de plus en plus serrée que provoquera la crise actuelle, un travail acharné des nôtres pour se garder la place qui leur revient est indispensable sous peine de déchéance.

Dans le domaine plus restreint, mais vaste encore, de la musique, un examen de conscience s'impose concernant le rang que nous y occupons en regard de celui que nous y devrions tenir, étant données nos ressources en ce genre.

En effet, les aptitudes naturelles du Canadien-français pour la musique vocale ou instrumentale sont des plus remarquables. Les belles voix foisonnent et chez les enfants et chez les adultes. La justesse et la fidélité de l'oreille, la plus heureuse mémoire mélodique, la facilité à jouer d'un instrument sont presque le lot de tous.

Que si l'on pose la question: occupons-nous de fait en ce domaine la place qui devrait nous revenir, étant donnés nos avantages naturels? Comment expliquer qu'avec de si beaux dons, nous n'atteignons pas un niveau artistique plus élevé, comme groupe racial?

L'exposé des causes de cette infériorité relative n'entre pas dans le cadre du présent article qu'il déborderait. Contentons-nous d'en indiquer une couple des plus importantes.

La première est la peur de l'effort continu et du travail poussé à fond; c'est du reste notre péché mignon dans toutes les branches.

D'ordinaire on se contente d'une certaine médiocrité trop aisément satisfaite qui ne se rend jamais au but pour ne pas avoir visé assez haut.

Une deuxième cause, et d'influence aussi néfaste, c'est l'absence de formation musicale dès le jeune âge. Nombre de riches talents, prometteurs de somptueuses moissons, restent dans leurs gâines et ne donnent pas le rendement espéré faute de culture appropriée, d'atmosphère favorable, ou par insouciance naturelle.

Une courte incursion dans le domaine de la musique vocale, plus répandue chez nous, confirmerait cette assertion. Dans les nombreuses chorales religieuses actuellement en activité, et dont plusieurs sont renforcées d'une maîtrise d'enfants, combien s'en trouve-t-il où la lecture musicale et la bonne émission vocale soient enseignées au moins dans leurs rudiments? D'ordinaire, même avec les adultes on "serine" à jet continu les choristes et on les laisse chanter, à leur guise. Une jolie sonorité, des nuances, du rythme, du solfège? Luxe que tout cela! Dès lors c'est le règne de "l'à peu près"? le triomphe du médiocre, le glas de tout progrès: rien de néfaste comme cette résignation à la vulgarité. L'invasion de la musique américaine sous les espèces du "jazz" et des "coon songs" par sa funeste emprise sur le gros du peuple est venue empirer une situation déjà compromise. Il faut entendre ce qui se joue ou se chante dans les soirées pour juger du degré auquel l'atmosphère musicale est viciée.

Heureusement que pour réagir, la *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* a pris la louable initiative de remettre en honneur, par des concerts populaires, notre folklore qui s'enlisait dans l'oubli. Pareille digue est insuffisante, même renforcée des nombreux barrages que constituent nos chorales religieuses, dont l'influence serait plus efficace si toutes se ralliaient résolument aux directions récentes des autorités supérieures. La musique vraiment religieuse est un puissant désinfectant d'une atmosphère musicale contaminée.

Il en est d'autres qu'il faut savoir utiliser; au premier rang l'incomparable répertoire de la symphonie et de l'oratorio. Il y a là toute une littérature inconnue, renfermant des chefs-d'oeuvre de nations et d'époques diverses, dont l'exécution révèle des beautés supérieures.

Pour explorer ce monde nouveau, il faut des ressources musicales qui se fondent en un organisme particulier: l'orchestre symphonique. Partout ont surgi, au sein des grandes villes, de puissantes Sociétés symphoniques, objet d'une légitime fierté. Paris en compte plus de cinq. Aux Etats-Unis, toute ville un peu considérable tient à avoir sa symphonie. Québec, avec une population canadienne cinq fois moindre que celle de Montréal possède depuis nombre d'années une symphonie bien active et vivante.

Pour le bon renom d'une ville que sa population place au second rang des villes de langue française, avant Marseille et Lyon, il importe que cette lacune soit comblée d'urgence, sans quoi nos ressources artistiques s'en iront à des associations étrangères qui s'en arrogeront tout le crédit.

La *Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal* ferait une fois de plus oeuvre de patriotisme éclairé en prenant l'initiative d'un mouvement qui aboutirait à une création si désirable.

La fondation d'une "symphonie" composée presque exclusivement d'instrumentistes de langue française sous la direction d'un des nôtres est assurément chose possible à Montréal, et, dès lors, elle devrait s'effectuer. Les avantages à retirer pour le bien général en font une obligation. Outre le relèvement du niveau artistique musical, nos musiciens d'élite auraient là un stimulant au travail, à l'entraînement régulier, un idéal à atteindre dont ils sont privés; leur carrière en serait améliorée sous le double rapport artistique et financier; nos compositeurs les mieux doués et les plus laborieux y trouveraient un débouché à leurs productions et graduellement se formerait une élite d'auditeurs, intéressés à ces exécutions d'oeuvres du plus haut mérite. Le moment est venu, croyons-nous, de grouper nos meilleurs éléments en un solide faisceau et de montrer enfin ce que peut notre nationalité sur un terrain où elle n'a qu'à vouloir pour atteindre les plus beaux résultats.

Il serait peu sage d'ajourner la tentative, alors que les chances de succès sont réelles et les perspectives encourageantes. Une fois le mouvement bien amorcé et poussé par nos associations nationales la naissance d'une "Symphonie Canadienne" d'entité française, à Montréal, deviendra un fait acquis et rencontrera l'assentiment universel.

C.-H. LEFEBVRE, s.j.

Me de chapelle au Gesù, Montréal

## Le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle et les Canadiens <sup>(1)</sup>

Madame la Présidente,  
Mesdames,

Comme tout le monde le sait, une publication considérable est actuellement en cours, pour laquelle s'escriment les agences de publicité et dont il n'est pourtant besoin d'autre présentation que de rappeler le titre: *Le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*.

Il serait vain et puéril, et loin de moi toute idée de tenter le procès de cette encyclopédie même si, ces dernières années, l'on ne craignit pas de se permettre, dans les colonnes d'une revue canadienne (Henri d'Arles dans l'*Action française*) d'en récuser l'autorité linguistique.

Ce que *Le Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle* a été pour les Français de 1880, ce que fut *Le Nouveau Larousse Illustré* pour les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, *Le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle* le sera pour ceux qui naissent aujourd'hui à la vie intellectuelle, qui entrent dans la bataille des idées ou le champ de l'érudition, à savoir: le compagnon inséparable du cabinet d'étude, l'arsenal inépuisable, l'abrégé de toutes les connaissances, le guide de la langue, bref l'encyclopédie courante, quotidiennement consultée.

Quoiqu'en retard puisque le 1<sup>er</sup> volume date déjà de 1928, ce n'est que ces jours derniers que je trouvais l'occasion d'en feuilleter les pages actuellement publiées.

Après avoir noté son format plus souple et plus commode que l'ancien, admiré l'extrême soin de la tenue typographique, m'être familiarisé avec son but, ses grandes divisions, expliqués dans une superbe préface signée du directeur de la publication, M. Paul Augé, après avoir souligné non sans plaisir le nom d'un collaborateur québécois (M. Gilbert Chouinard, président de la *Société de Géographie de Québec*), bref, après avoir palpé avec un soin infini ces feuillets merveilleux qui renferment tant de secrets, je m'empressai de me porter aux colonnes consacrées à notre cher Canada.

<sup>1</sup> Première partie d'une étude donnée sous les auspices du Cercle Albani des Femmes Canadiennes (Native Daughters...) à l'Hôtel Mont-Royal, le 9 novembre 1931.

A première vue, je fus heureux d'en constater l'exactitude générale, regrettant tout de même que l'on s'étende sur ce qu'on appelle notre "armée" plus longuement que sur notre histoire, résumée, elle, en vingt-cinq lignes et réperée seulement de trois ou quatre noms d'explorateurs et de militaires, avec, pour dates culminantes, 1867 et 1914. (Et 1760? Et 1763? Et 1791? Et 1838? Et 1841?...)

Mais cela peut se défendre: il pourrait être utile à l'occasion, pour les journalistes français de savoir que "le chef de notre armée est le roi d'Angleterre", qui, je le soupçonne fort à part moi et sauf tout le respect que je dois à Sa Majesté et à nos colonels, n'a guère le loisir d'y prendre garde. Cela peut se justifier aussi du point de vue d'un publiciste de nation souveraine et qui ne saurait logiquement concevoir un peuple le moins organisé, sans armée.

De notre justice, il n'est pas question non plus. Pas un mot sur l'usage des lois françaises — la Coutume de Paris et le Code Napoléon — qui régit la vie civile d'au delà de 30% de la population canadienne y compris celle de la métropole du pays. Comme signification politique ou sociologique, ne serait-ce que du point de vue d'une forme d'influence française encore agissante ici, le fait a peut-être autant d'importance que les détails oiseux sur notre armée active, notre "permanent force", comme on l'y désigne, d'un effectif se totalisant à 4,000 hommes!

Sur la langue que nous, Canadiens français, parlons, ce couplet bien connu, accoutumé: "L'élément canadien-français... a conservé sa *langue*, qu'il parle avec une fidélité *archaïque* et où se retrouvent *nombre* de locutions et de tournures (normandes et poitevines) *tombées en désuétude* depuis l'époque classique de notre littérature... il s'est forcément produit une infiltration d'*anglicismes* qui en troublent la pureté". (Les soulignés me sont propres.)

Au sujet de la qualité archaïque, réelle ou prétendue, de notre langage, je réfère le rédacteur intéressé à l'étude définitive qu'a donnée en 1924 devant un auditoire européen (l'Académie Royale de Belgique) M. Edouard Montpetit et publiée dans la *Revue Trimestrielle Canadienne*. Quant à l'imputation d'anglicismes, contentons-nous d'observer la qualité de l'exemple qui peut venir pour la masse ici — il faut reconnaître que la langue de nos écrivains de la dernière génération en est le plus souvent indemne — de la première ville française du monde, ce Paris même envahi, s'il faut en croire ses puristes, dans le ciel de ses affiches commerciales, et dans les colonnes de ses quotidiens, par l'anglicisme triomphant. Et si l'on

ne doit pas prétendre que le mal de l'un guérit le mal de l'autre, n'exigeons pas d'autre part que l'on soit ici plus orthodoxe qu'au Vatican!

Autre inexactitude, mais si inattendue qu'elle devient explicable. Dans l'esquisse sur la littérature canadienne, tirée du tableau de Mgr Camille Roy (porté comme notre seul critique), on donne au chapitre de nos orateurs politiques, après Adolphe Chapleau et Honoré Mercier: Wilfrid Larose. L'énumération, il va sans dire, appelle le nom de *Laurier*. Certes, M. Larose, homme d'esprit, ancien président de l'*Ecole Littéraire de Montréal*, sourira tout le premier du texte s'il vient à sa connaissance. Et d'ailleurs quand le Larousse en sera aux articles commençant par la lettre L, Monsieur Froidevaux qui, sauf erreur, semble chargé de tout ce qui a trait à l'histoire canadienne, n'aura qu'à se reporter (en corrigeant: décédé à Ottawa au lieu de Québec) à l'étude déjà consacrée à Sir Wilfrid Laurier quelque part dans le Larousse Mensuel de 1919 pour rendre justice à la plus haute personnification de la politique canadienne trente années durant.

De Canada est né Canadien et j'en arrive — ce n'est certes pas trop tôt! — à la perle qui a causé mon émerveillement et qui vous fascinera tout autant, j'en suis sûr. Pour ne prendre personne par surprise, citons d'abord intégralement ce que dans le nouveau Larousse l'on appelle l'encyclopédie ethnographique des Canadiens. Lisons :

"Les Canadiens forment essentiellement une population composée d'Indiens, de Français, d'Anglais et de Métis.

"Les Indiens (Iroquois, Mohawks, Senecas, Hurons, Cherokees, etc.), ne se distinguent guère des autres Peaux-Rouges que par l'allongement de leur crâne.

"Les descendants des premiers colons français, qui constituent une sous-race robuste, travailleuse, très prolifique, ont conservé avec l'amour de la mère-patrie, la langue, les croyances et la probité de leurs ancêtres.

"Les métis issus de leur croisement avec les indiens en possèdent toutes les qualités et, en diverses circonstances, ils ont prouvé par leur bravoure qu'ils sont Français de coeur tout en remplissant loyalement leur devoir envers le Dominion".

Un point, et c'est tout. . . Avez-vous, Mesdames, bien entendu? N'éprouvez-vous pas plutôt l'invincible besoin de vous reporter à ce texte et vous persuader que vous n'êtes pas l'objet d'une mystification?

Relisons bien: population composée d'Indiens, de Français, d'Anglais et de Métis. . . Les Indiens. . . les descendants des Français. . . les Métis. . . (mais que deviennent en tout cela, les Canadiens anglais d'antan et de toujours, ceux qui sont ici, ceux que vous avez vus tout à l'heure dans la rue? . . . ) Enfin vos yeux se dessillent, c'est bien tel quel.

L'expérience commune, vos études et l'observation courante vous avaient appris, de toutes façon vous aviez crû apprendre que le fait dominant de notre vie publique et profonde depuis près de deux siècles se constitue de nos efforts et de nos luttes sans nombre pour concilier dans un diapason commun les deux grandes races qui ont colonisé et développé le pays. Vous vous êtes trompés, vous vous êtes grossièrement trompés et c'est le Larousse, le Larousse mieux informé qui vous apprend qu'un Canadien de 1930, c'est un mélange vague, mal défini d'indien, de français, d'anglais et de métis.

Canadiens, au moment où vos hommes public, politiques, professeurs et écrivains s'emploient à vous répéter à qui mieux mieux, que votre pays est en passe depuis quelque dix ans, de prendre rang parmi les premières puissances du monde par son industrie, sa finance, ses richesses naturelles, le rôle de ses hommes d'Etat, et sinon encore par son renom scientifique et son éclat artistique qui sont l'apanage des nations anciennes, du moins par la haute norme de vie de ses habitants, bref par son magnifique "devenir", et quand vous cherchez la définition que l'on peut donner de vous-mêmes dans l'une des plus savantes publications du siècle, qui se donne sous la plume de son préfacier pour "un répertoire complet de la langue française. . . et. . . une somme des connaissances humaines dans tous les ordres", voilà, en termes non voilés, ce qui vous attend. À coup sûr, ce serait à s'esclaffer, si ce n'était tomber de si haut!

Oh! je sais l'objection qui se présente d'elle-même, à savoir qu'il est bien difficile pour ne pas dire impossible d'éviter que dans un ouvrage aussi considérable des inexactitudes ne se glissent. Je conçois. Et ce serait certes cruel d'insister sur des vétilles. Je crois l'avoir prouvé par ma façon d'entendre les méprises que j'ai signalées en débutant. J'ai aussi accordé que l'article sur le Canada ne s'éloigne pas trop dans son ensemble de la véracité. Et l'on conclura: il faut s'y tenir. C'est ce qui est à voir.

Supposons pour un instant un jeune bachelier frais émoulu de Poitiers, de Besançon, de Toulouse ou de Paris, qui, après avoir épuisé son Gobineau, le Gobineau de *l'Inégalité des races humaines*, aborde l'étude de l'expansion de la race française de par le monde

depuis l'ère des grandes découvertes et des explorations lointaines. Vivant au siècle de la vitesse, et comme son enquête ne peut porter sur toutes les branches sorties du tronc initial, il s'en tiendra tout naturellement aux conclusions qu'il trouvera. Ouvrant son Larousse pour y chercher une définition ethnographique des Canadiens, ce sera pour y découvrir qu'ils forment essentiellement une population composée. . . mais vous savez désormais comment!

C'est contre la perpétration de telles erreurs qu'ici, je m'insurge. Ce n'est pas pour le spécialiste que j'analyse, discute, m'attarde et vous retiens, c'est pour le lecteur moyen, le curieux et l'amateur, vous et moi, transportés sous une autre latitude.

Abordons maintenant l'étude critique de ce texte, que je qualifierais volontiers d'homérique, si je ne craignais de dépasser ma pensée, si je ne craignais en insistant de vous induire en suspicion contre l'autorité générale du grand Larousse dont je suis moi-même tout le premier, un fidèle et fervent admirateur.

Et d'abord, il y a lieu de s'inscrire en faux contre le premier attribut du principe général de la définition. Ce premier attribut est le terme: Indiens.

Malgré tout le respect, voire toute l'affection, que nous avons pour les populations indiennes, il se trouve que les Indiens ne sont pas des Canadiens au sens rigoureux du terme. Premiers occupants de ce sol, ils ont été relégués par droit de conquête à un rang ancillaire — j'en voudrais pourtant parler avec sympathie — et tout au plus participent-ils aujourd'hui à l'activité matérielle du peuple canadien. Politiquement, ils n'ont guère d'existence, ils n'ont pas le droit de vote — ce privilège tant prisé en démocratie! — ils sont en tutelle, pour ne pas dire en une quarantaine des plus sévères — pensez à leur réserves—et, sauf erreur, ils n'ont pas le droit d'acquérir et de contracter dans les modes ordinaires. Socialement, à quelques rares exceptions près, ils n'ont adopté aucun des systèmes courants d'éducation et ils n'ont que fort peu suivi les progrès modernes de la vie domestique. Considérons ce qu'ils sont numériquement. Le recensement décennal de 1921 les rapporte dans une proportion de 1.44% de la population globale, soit exactement 110,000 âmes sur 9 millions.

Et voilà ce que l'on tient en haut lieu comme l'un des éléments constitutifs de notre peuple. Après cela, qu'on prenne soin de nous énumérer les diverses variétés d'Indiens (Sherokees, Senecas, etc.), et de remarquer qu'ils ne se distinguent des autres Peaux-Rouges que par l'allongement de leur crâne, je crois avoir indiqué, en disant le

cas qu'il faut faire de l'ensemble, que la chose m'est parfaitement égale.

Pour se montrer bon prince, il faut convenir qu'il n'y a rien à reprendre aux quatre lignes consacrées aux *descendants des premiers colons français*, comme on nous désigne. Abstenons-nous même de nous demander pourquoi dans un article proprement ethnographique l'on se dispense de donner toute caractéristique physique et d'observer que c'eût été pour le moins aussi approprié que l'allusion à l'amour de l'ancienne mère-patrie que quatre Canadiens sur cinq connaissent surtout de nom.

De ce train, nous sommes parvenus au coeur du théorème, car ces lignes, pourtant brèves, m'apparaissent de plus en plus sous la forme d'un théorème de moins en moins soluble.

C'est élémentaire: la condition essentielle d'une bonne démonstration, c'est d'expliquer tous les termes de la définition.

Nous avons retenu l'énoncé général que les Canadiens forment une population composée d'Indiens, de Français, d'Anglais et de Métis. Pardon pour la ritournelle. Et nous avons déjà observé au sujet des Canadiens anglais, seulement mentionnés dans le principe général, qu'ils n'ont pas même été jugés dignes de deux lignes de description, ne fût-ce qu'à titre égal avec les Indiens.

Mais ces Britanniques (Anglais, Ecosseis et Irlandais) comptent pour quelque chose ici, du fait primordial et patent de leur existence près de deux fois centenaire sur notre sol. Certains ne se réclament-ils pas, comme récemment l'honorable premier ministre du pays, de faire remonter leur lignée canadienne, jusqu'à quatre ou cinq générations? Eux s'imposent encore par leur nombre, qui est prépondérant, et depuis 1914, l'on a appris n'est-il pas vrai, à ne pas faire la moue sur le nombre, notamment en matière de finance et d'armée. Mais ces hommes au teint clair et aux yeux d'acier, qui ont contribué pour une large part à l'élaboration de notre présente constitution, et qui ont présidé — ne craignons pas le mot — à notre organisation économique, m'est avis qu'ils comptent ici, puisqu'aujourd'hui comme hier, depuis toujours, ils se retrouvent à toutes les avenues de la fortune et du pouvoir. D'ailleurs, il serait puéril d'insister puisqu'à la cote officielle de la statistique, les Britanniques d'origine figurent pour plus de la moitié, soit exactement 55%, de notre population.

L'essentiel ne consistait-il pas, dans une définition qui ne peut ambitionner que de faire autorité, de représenter proportionnellement les aspects ou les caractères les plus généraux de cette partie, pour le moins non négligeable, du peuple canadien?

Et maintenant, le couronnement par l'absurde. Une fois la transition logique méprisée entre les éléments les plus représentatifs de l'ordre de chose à définir, en l'occurrence, la jonction naturelle entre Français et Anglais, toute mesure peut s'oublier, licence est donnée à toutes les fantaisies.

Ayons la patience de relire comment est expliqué et commenté le quatrième et dernier attribut du principe général: les Métis.

"Les Métis, issus de leur croisement (des Français) avec les Indiens, en possèdent toutes les qualités et en diverses circonstances ils ont prouvé qu'ils sont Français de coeur, tout en remplissant loyalement leur devoir envers le Dominion".

Comme déférence à l'égard des sang-mêlés, l'on ne peut certes exiger davantage. Mais une fois de plus, je le crains bien, l'on nâge en pleine confusion. Employons-nous à la voir.

La part faite de l'amour-propre et du dépit, Mesdames, je commence à croire notre cas décidément désespéré de ce côté. Bon gré, mal gré, il nous faudra nous résigner au lot de ces aînés de famille qui, étouffant sous la discipline paternelle, s'en vont au large tenter leur chance et, quoique bien servis par le sort ou la fortune, ne réussissent jamais complètement à faire admettre au vieux toit familial leur style, leur oeuvre ou leur personnalité.

Depuis les hautaines remarques des contemporains de Montcalm, officiers et fonctionnaires, sur ces "coloniaux" de Canadiens, pour rejoindre Brasseur de Bourbourg, réfuté par l'abbé Ferland, en passant par l'illustre Duvergier de Hauranne, pris à partie par Benjamin Sulte, et le nom moins célèbre de Quatrefages, à venir jusqu'à nos contemporains Melchior de Vogüé et Maurice Barrès, et en dépit des exposés lapidaires de Mgr Tanguay, des inlassables mises au point d'Hector Fabre, sans mettre en ligne de compte, celles de la presse canadienne depuis toujours, il reste, et toutes les apparences sont qu'il restera longtemps statué dans la teneur rigoureuse d'un dogme que la race canadienne est mâtinée d'indigènes, que la pureté s'en est altérée, ou autrement, que dans les veines des Canadiens coule le sang des anciens Mohawks d'Amérique. Que vouiez-vous, quand ces Messieurs parlent de nous, cette allégation devient mesure d'hygiène mentale, un impératif catégorique qui leur est commandé par toutes leurs conceptions exotiques. J'entends d'ici la réflexion, à voix basse, de quelque sociétaire de section d'Institut: M. Philippe Roy, M. Rodolphe Lemieux ou M. Athanase David, il ne faut pas le dire tout haut, mais assurément qu'ils ont du sang indien, il n'y a d'ailleurs qu'à voir: leur teint ne peut mentir!

Cela fait maintenant cinquante ans que nous avons un commissariat à Paris, toujours fort dignement représenté et qui, si l'on en croit l'agence Havas ou la presse associée, semble jouer un certain rôle là-bas. Il n'y avait crainte que dans une matière de cette importance l'on aille s'enquérir auprès de lui. Rien n'y fera et il en faudra prendre notre parti, celui de la résignation, puisqu'aussi bien on se montre résolument rebelle, sur certains chapitres, à la conviction.

Pardon, Mesdames, pour cette parenthèse. Je reviens au cadre de mon analyse en ce qui concerne les Métis du Canada, mais non avec l'espoir de jamais convaincre nos amis, certains géographes ou ethnologues de France.

Etablissons pour une centième fois, mais pour notre bénéfice à nous, en quoi, dans une définition ethnographique des Canadiens, il n'y a pas lieu de s'appesantir autrement sur l'apport prétendu du sang indien.

À ce stade de notre étude, convenons d'abord d'une première difficulté réelle, à savoir que les données positives manquent.

Rappelons à nouveau, si fastidieux que ce puisse paraître, les proportions des diverses origines du peuple canadien et pour ce, invoquons les recenseurs officiels. Voici :

Origine britannique, 55% ; origine française, 27% ; autres origines européennes, 15% ; — notons que cela fait déjà un pourcentage de 97 — origine indienne, 1% et cela fait 98½%. Quant au 1½% qui reste, eh! je vous le donne en cent, je vous le donne en mille. . . eh! bien, il est attribué aux jaunes et aux noirs.

Je vous le demande sans ironie, mais en tout cela, où sont nos Métis?

Dieu me garde pourtant de me laisser abuser ou de m'en laisser imposer plus que de raison par les rapports officiels — les enquêtes politiques et administratives ne révèlent-elles pas surabondamment quels partis contradictoires en peuvent tirer d'habiles avocats! Le ciel me préserve surtout de méconnaître l'existence ou les droits des descendants des intrépides insurgés de 1869 et de 1885, à qui par ailleurs Larousse, en ce qui le concerne, a rendu un bel hommage, dans son édition de 1907, mais en lieu et place, à l'article Métis.

Il reste que les précisions statistiques sont difficiles à établir au sujet des rejetons des coureurs des bois, français ou écossais, et des filles des blanches steppes polaires. Même il semble qu'il faille croire que les données démographiques officielles n'existent pas. Leurs historiens, du moins ceux que j'ai abordés, ne donnent pas de chiffres.

Déductions et calculs faits, je ne croirai pas manquer à la générosité en accordant qu'ils peuvent constituer au grand total le quart de l'actuelle population indienne. Alors, 25,000 âmes, dispersées par tout le territoire du Grand-Ouest! Et encore une fois, je pense être fort généreux. D'ailleurs, je ne me souviens plus duquel, mais un de leurs historiens, le Père Morice ou le juge Prud'homme, constate avec mélancolie quelque part que si les Métis sont prolifiques, probes, doux, respectueux des lois, ils n'ont par contre pas manifesté la vitalité et la vigueur avec quoi se fondent et durent les grandes races et qui ont été entr'autres, les caractères distinctifs des Canadiens français. Et le même auteur de regretter qu'à la troisième génération les Métis s'éteignent ou en soient sérieusement menacés.

Je me résume.

L'énoncé même du principe général de l'article incriminé est impropre, capable d'abuser tout à fait un esprit non averti.

Aux Indiens, on accorde une place à laquelle ils n'ont pas droit en dépit de leur titre considérable de plus anciens occupants du sol.

Nous n'avons accepté que sous réserve la proposition relative aux *descendants des premiers colons français*.

Quant aux Canadiens anglais, la portion la plus nombreuse de la population canadienne, je ne dirai pas qu'ils sont traités avec injustice, ils ne le sont pas du tout.

Ce sont les Métis qui reçoivent la part du lion. Sans avoir pu établir mathématiquement qu'ils ne méritent pas cet honneur, si dignes d'intérêt qu'ils puissent être d'autre part, je crois avoir indiqué suffisamment que comme pour les Indiens, ce n'est pas le lieu de traiter leur cas.

Voilà donc, Mesdames, réduites à sa plus simple expression à quoi peut se résumer et comment s'interprète à la lumière crüe de la critique, la démonstration — ne la dénommons pas ainsi par antiphrase! — de l'auteur chargé de l'article ethnographique des Canadiens dans *le Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*.

Aussi longtemps que l'analyse — laborieuse peut-être, mais ce n'était pas si facile — que j'ai essayé d'en faire avec vous, ne sera pas pertinemment contredite, nous devons la considérer comme nulle et non avenue, pêchant par la base, malencontreuse, impropre et injuste, inélégante même, puisqu'elle ne révèle pas la moindre trace d'effort pour approcher, je ne dirai pas de la vérité, ce serait trop ambitionner, mais de la vraisemblance.

Jean-Jacques LEFEBVRE

MONTREAL, novembre 1931.

## La Fédération des Oeuvres de Santé

La *Fédération des Oeuvres de Santé* fera dans quelque temps son quatrième appel annuel au public.

Treize oeuvres font en ce moment partie de cette Fédération. Elles ont toutes de bons états de service envers la société.

Si elles n'existaient pas il faudrait les créer surtout par cette période de chômage et de temps d'ûr.

Beaucoup de chefs de famille sont sans travail ou sans emploi. Les faibles réserves d'argent s'épuisent vite. Le courage s'abat. L'énergie s'affaiblit et la famille est désolée à la pensée qu'il lui faudra recourir à la charité.

Il fera sans doute plaisir de constater que tous les éléments, membres du clergé, hommes d'affaires, financiers et négociants, travailleurs industriels et peut-être aussi des chômeurs, feront partie des équipes qui solliciteront votre souscription en faveur de la Fédération.

Le comité est en train de jeter les bases d'une organisation qui groupera toutes les bonnes volontés. Cette année, la campagne de la *Fédération des Oeuvres Sociales de Santé* ne le cèdera en rien à celles des fédérations protestantes, irlandaises ou juives qui ont obtenu plus d'un million (\$1,000,000) au cours de leurs appels successifs. Nous nous devons de secourir nos oeuvres. Les financiers, les maisons de commerce nous appuient avec enthousiasme.

D'ailleurs sans entrer dans le vif de la question, sans faire une énumération complète des motifs qui animent ses directeurs, ne suffit-il pas de signaler à l'attention des gens de bien, des favorisés de la fortune, qu'il existe des milliers de familles dans la misère, peut-être 20,000 enfants insuffisamment nourris, qui ont besoin de bon air, de soleil, de joie, de bonheur; des milliers de vieux et de vieilles sans foyer et dénués de tout; des jeunes gens et des jeunes filles qu'il faut à tout prix protéger contre la contagion de la rue, pour que la race croisse et se développe en restant forte et vaillante.

Quartiers-généraux de la *Fédération des Oeuvres Sociales de Santé*, pour le temps de la campagne, Edifice Aldred, troisième étage, 507, Place d'Armes. Téléphone: MArquette 4131, 4132.

MEMBRES DE LA SOCIETE

Abonnez vos garçonnets et vos fillettes à

## L'OISEAU BLEU

Revue illustrée pour la jeunesse

ABONNEMENT: Canada et Etats-Unis, 50 sous seulement.

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

1182, rue Saint-Laurent, Chambre No 1

## Contes Historiques

L'Histoire du Canada, avec texte et images en couleurs

16 contes, reliés en un magnifique album .... \$0.30 franco  
En feuilles détachées: le cent .... \$0.80 franco

Edités par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal  
1182, RUE SAINT-LAURENT  
MONTREAL



*Compagnie  
d'Assurance sur la Vie*

# “La Sauvegarde”

MONTREAL

Narcisse Ducharme, président

**80%** de vos clients jugent votre maison d'après  
votre papeterie et vos imprimés.

Nous sollicitons votre patronage strictement sur les  
qualités de nos travaux, et sur notre habileté à vous  
bien servir dans toute l'acception du mot. :: ::

**L'ECLAIREUR, INCORPOREE**

Imprimeurs — Editeurs — Papetiers

DEUX ETABLISSEMENTS

BEAUCEVILLE

MONTREAL

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél : BELAIR 0408

**ERNEST MEUNIER**

Membre de la section Saint-Jean-Baptiste No 13

TAILLEUR FASHIONABLE

994 est, RUE RACHEL

MONTREAL

Près du Parc LaFontaine

**J.-A. ST-AMOUR Ltée,**

ENTREPRENEURS - ELECTRICIENS

**Ne négligez pas vos yeux**



c'est un  
bien qu'on  
ne perd  
qu'une fois

Examen de  
la vue

Lunettes  
élégantes,  
etc.

**A.-L. PHANEUF**

Optométriste-Opticien

1767, rue Saint - Denis

Téléphone: HARBOUR 5544

U. Boileau,

E.-N. Boileau,

Prés.-Gén.

Sec.-Trés.

**ULRIC BOILEAU, Limitée**

ENTREPRENEURS  
GENERAUX

Spécialité: Edifices Religieux

4869, rue Garnier

MONTREAL

Bureau: Tél : CHERRIER 3191-92

**Encouragez nos annonceurs**

# ÉCOLE TECHNIQUE

200 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Fondée par le Gouvernement de la province de Québec  
Subventionnée par le Gouvernement Provincial et la Cité de Montréal

PRÉPARANT AUX CARRIÈRES INDUSTRIELLES  
COMME EXPERTS, CONTREMAÎTRES, CHEFS D'ATELIERS  
IMPRIMEURS, ETC.

## COURS DU JOUR

**Cours technique.** — Trois années d'études. Enseignement théorique et manuel. Laboratoires et ateliers des mieux outillés. Bourses d'études aux élèves méritants et peu fortunés.

**Cours des métiers.** — S'adressant aux jeunes gens qui n'ont pas eu l'avantage de finir leurs études primaires, mais qui désirent se préparer à l'exercice d'un métier.

**Cours d'apprentissage.** — Ces cours sont organisés selon les besoins locaux, en collaboration avec l'Indus-

trie, de façon à permettre aux apprentis qui travaillent régulièrement sous un patron, de venir à l'École chercher les connaissances théoriques et appliquées qu'il leur serait impossible d'acquérir au cours ordinaire de leurs occupations.

**Cours spéciaux d'Automobile.** — Cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile préparant à l'obtention de la licence de *mécaniciens en véhicules moteurs* délivrée par le Gouvernement de la Province de Québec.

## COURS DU SOIR

**Cours libres.** — Mathématiques appliquées. Dessin industriel, Électricité théorique et pratique (laboratoires et ateliers), Chimie industrielle, Peinture en bâtiment, (intérieur et extérieur), Plomberie sanitaire et chau-

fage, Etude des plans, Estimations en construction, Tracé en construction, Modelage, Menuiserie, Ebénisterie, Ajustage, Soudure autogène, Forge, Fonderie, Chaudière à vapeur, Automobile, Imprimerie (composition, presses).

Les élèves ayant terminé leur cours primaire et qui seraient désireux de se créer une carrière honorable et payante, ont intérêt à venir nous consulter. Nous leur montrerons comment arriver rapidement et sûrement au succès.

PROSPECTUS SUR DEMANDE



*N. B. — Invitation spéciale est faite aux instituteurs, de venir visiter nos ateliers avec leurs élèves: ils seront toujours les bienvenus.*

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT: TÉL. HA. 2595

Annonce composée à l'atelier de typographie de l'École

RESTONS MAÎTRES DE NOS INSTITUTIONS

PREVOIR POUR POURVOIR

## La rente viagère

c'est le placement le plus sûr pour les économies réalisées: elle les soustrait au gaspillage individuel; elle les soustrait aux séductions et aux dangers de la spéculation.

●

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

55, rue St-Jacques O. — Montréal

---

---

FIDUCIE ENTRE VIFS

## Créer un capital

Vous le pouvez, jeune homme. Nous vous y aiderons. Venez arrêter les détails de votre contrat à notre siège social. Une partie de votre salaire suffira. Vous n'aurez qu'à nous le verser, régulièrement, chaque mois.

●

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

55, rue St-Jacques O. — Montréal

---

PRATIQUONS L'ÉPARGNE

**COMITES PERMANENTS**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL**  
1930-1931

---

**COMITE DE REGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE  
NATIONALE D'ECONOMIE ET DE LA CAISSE  
DE REMBOURSEMENT**

*Président:* M. Guy VANIER.

*Secrétaire-trésorier:* M. J.-Albert BARITEAU

*Membres:* MM. V.-Elzéar BEAUPRE, Aimé PARENT, J.-Ovila MOQUIN.

---

**COMMISSION ADMINISTRATIVE DU  
MONUMENT NATIONAL**

*Président:* M. Ernest-J. BROSSARD.

*Membres:* MM. V.-Elzéar BEAUPRE, J.-Alfred BERNIER, J.-Albert BARITEAU, Alphonse PHANEUF.

---

**COMMISSION D'ETUDE**

*Président:* M. J.-Alfred BERNIER.

*Membres:* MM. Olivier MAURAUULT, p.s.s., V.-Elzéar BEAUPRE, J.-Ovila MOQUIN, Guy VANIER, Maurice TESSIER, Arthur TREMBLAY, Dr Arthur-A. LEFEBVRE.

---

**COMITE DES COURS ET PUBLICATIONS**

*Président:* M. Alphonse PHANEUF.

*Membres:* MM. J.-Ovila MOQUIN, J.-Albert BARITEAU, Maurice TESSIER, Arthur TREMBLAY, C.-Hermélien MOINEAU.

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE**

*Président:* M. Victor MORIN

*1er vice-président:* M. Guy VANIER, c.r.

*2e vice-président:* M. J.-Victorien DESAULNIERS

*Membres:* MM. Charles LAURENDEAU, V.-Elzéar BEAUPRE, Justilien PELLETIER, Aimé PARENT, Ernest-J. BROSSARD, Dr Hector CYPHOT.

*Directeur-gérant:* M. J.-Victorien DESAULNIERS

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLONISATION**

*Président:* M. Jules de SERRES

*Vice-président:* M. Rodolphe LANGEVIN

*Secrétaire:* H. Henry L.-AUGER

*Membres:* MM. V.-Elzéar BEAUPRE, gérant, Oscar GATINEAU, Alphonse HARDY, L.-M. CORNELLIER, J.-Ovila MOQUIN, Louis POULIOT.

**COMPLIMENTS**  
DE LA  
**BRASSERIE DOW**  
ET DE LA  
**BRASSERIE DAWES**

**"NATIONAL BREWERIES LIMITED"**